

# Conditions Générales de Vente

---

Version française

hap2U

9 August 2017

### Préambule

Conformément à la législation en vigueur, nos conditions générales de vente (CGV) sont la seule et unique base de négociation commerciale avec nos acheteurs. En l'absence d'un accord écrit, toute commande reçue implique l'acceptation sans réserve de nos conditions générales de vente, nonobstant toutes stipulations contraires pouvant figurer sur les bons de commande de l'acheteur.

Le fait pour le fournisseur de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une ou de plusieurs dispositions des conditions générales de vente ne peut être assimilé à une renonciation, le fournisseur restant toujours libre d'exiger leur stricte application.

### Article 1 : Objet

La société Hap2u, 48 Impasse Docteur Klein 38530 Pontcharra immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 815 150 537 SIRET 815 150 537 00018 commercialise des produits et services liés à l'haptique.

### Article 2 : Prix

Le prix des marchandises et services vendus sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en Euros et calculés hors taxe. Par conséquent, ils seront majorés des frais de transport et de TVA applicables au jour de la commande.

La société Hap2u s'accorde le droit de modifier ses prix à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises et services commandés aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

### Article 3 : Rabais et Ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société Hap2u serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

### Article 4 : Escompte

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

### Article 5 : Règlement, Délai

Sauf stipulation contraire figurant dans nos confirmations de commandes, nos marchandises et services sont payables en euros par virement bancaire, 30 jours net date de facture. L'acquéreur ne sera libéré de ses obligations qu'à réception des fonds par notre banque.

Toute entrée en relation fera l'objet soit d'un paiement anticipé, soit au minimum d'un acompte de 30 % avant livraison ou début d'exécution de la réalisation de la prestation.

Pour nos opérations avec l'étranger, nos conditions de règlement restent les mêmes quant aux délais, mais les paiements se feront soit par virement Swift au compte bancaire désigné, soit par crédit documentaire irrévocable et confirmé par une banque de votre choix.

Les commandes dont le règlement est prévu par crédit documentaire ou par une lettre de crédit stand-by ou toute autre sûreté, telles que caution ou garanties, ne seront honorées qu'à réception de la lettre de crédit stand-by, caution ou garantie exigée.

A l'exception de paiement effectué avant livraison ou à la réception de la marchandise, aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.

### Article 6 : retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrés au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la société Hap2u une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 60 Euros due au titre des frais de recouvrement.

### Article 7 : Réserve de propriété

Les produits demeurent la propriété de la Société Hap2u jusqu'au complet paiement du prix.

### Article 8 : Livraison

La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur.
- soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra donner lieu au profit de l'acheteur à l'allocation de dommages et intérêts ni à l'annulation de la commande. Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être en outre être confirmée par écrit dans les cinq jours suivant la livraison par courrier recommandé AR.

Article 9 : Droit de propriété intellectuelle

Les marques, noms de domaines, logiciels, images, vidéos, textes, ou plus généralement toute information objet de droit de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive du vendeur. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

Article 10 : Force majeure

L'exécution des obligations du vendeur au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Le vendeur avisera alors le client de la survenance d'un tel événement dès que possible.

Article 11 : Contentieux

Tous différends découlant du présent contrat ou en relation avec celui-ci seront tranchés définitivement suivant le Règlement de la chambre de commerce internationale, par un ou plusieurs arbitres conformément à ce Règlement.

Si les deux parties décident de ne pas avoir recours à l'arbitrage, le litige sera porté en premier lieu devant le tribunal de commerce de Grenoble et le droit applicable sera le droit français. Néanmoins, le vendeur se réserve le droit de porter le litige devant un tribunal du pays de l'acheteur, le droit applicable étant éventuellement le droit du pays du débiteur, voire un droit neutre, droit suisse par exemple.